



VIOLENCE LIÉE À L'HONNEUR

Comment y faire face en
tant que professionnel ?

VIOLENCE LIÉE À L'HONNEUR

Comment y faire face en tant que professionnel ?

- 3 Introduction
- 4 Qu'est-ce que la violence liée à l'honneur ?
- 5 Comment expliquer ce phénomène ?
- 7 Les causes
- 8 Relations et choix du partenaire
- 10 Les formes
- 12 Que pouvez-vous faire ?
- 13 Les parents
- 13 Que ne devez-vous surtout pas faire ?
- 14 Points spécifiques pour votre secteur
- 15 Où pouvez-vous vous adresser ?
- 15 La recherche



Introduction

Votre position vous permet de venir en aide aux filles et garçons pouvant être victimes de violence liée à l'honneur.

- Peut-être ne remarquez-vous pas la violence ?
- Peut-être la remarquez-vous mais vous ne savez pas comment y faire face ? Vous avez peur car vous entrez en contact avec des valeurs, normes, habitudes et traditions avec lesquelles vous n'êtes pas familiarisé.

- **Comment reconnaître la violence liée à l'honneur ?**

- **Quelle attitude adopter vis-à-vis de jeunes ou de parents évoluant dans des structures familiales où l'environnement social ou les membres de la famille peuvent exercer une grande influence sur la vie de chaque membre de la famille ?**

Vous devez voir la famille au sens large : une famille comporte des parents, des grands-parents, des frères, des sœurs, des tantes, des oncles, des neveux et des nièces.

- **Comment tenir compte de la place centrale qu'occupe l'honneur dans l'éducation et la manière de se comporter ?**

À travers ce dépliant, nous voulons vous aider à mieux comprendre le phénomène de la violence liée à l'honneur et vous donner des conseils sur la manière d'y faire face.

Qu'est-ce que la violence liée à l'honneur ?

La sauvegarde de l'honneur et l'importance de la famille sont de belles valeurs. Elles assurent la cohésion au sein de la famille : les uns s'occupent des autres et tout le monde peut compter sur l'aide d'autres membres de la famille. Elles créent des attitudes et des valeurs comme la force, l'intégrité, l'honnêteté et la loyauté. Les individus n'agissent pas par intérêt personnel : il y a peu de place pour l'égoïsme et l'égoïsme. Toutefois, ces attitudes positives ont parfois des aspects négatifs. Vouloir protéger l'honneur peut générer le conflit et la violence. Dans ce cas, nous parlons de 'violence liée à l'honneur'.

Jusqu'à aujourd'hui, nous savions peu de choses sur la violence liée à l'honneur en Belgique. C'est pourquoi, à la demande du SPF Intérieur et de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, la Vrije Universiteit Brussel et l'Universiteit Gent ont réalisé une recherche à ce propos.

La recherche formule la définition suivante de la **violence liée à l'honneur** :

« Le terme 'violence liée à l'honneur' renvoie à un continuum de formes de violence où la prévention ou la réparation d'une atteinte à l'honneur sexuel et familial – dont le monde extérieur est au courant ou risque de le savoir – constitue le motif principal. Il peut s'agir de l'honneur d'un individu, de la famille ou de la communauté. La violence peut émaner ou être soutenue par plusieurs personnes et être tournée vers plusieurs victimes. »

Dans cette définition, nous distinguons différents éléments, à savoir :

- La violence est **une réaction à une violation (imminente) de l'honneur**. Cela signifie que l'honneur de la famille est menacé et que le monde extérieur le sait ou risque de le savoir.
- La **communauté large** ou l'environnement social joue un rôle. Cela indique qu'il ne s'agit généralement pas d'une action individuelle mais d'une action de la famille ou de la communauté.
- Il peut y avoir **plusieurs victimes ou auteurs** impliqués dans la violence.
- Il s'agit d'un **continuum de formes de violence** : des formes de violence tant légères que graves et il y a toujours un risque d'escalade.

La violence liée à l'honneur est, en d'autres termes, toute forme de violence morale ou physique qui est utilisée lorsqu'un membre de la famille a menacé de porter atteinte ou a porté atteinte à l'honneur de la famille. La décision de recourir à la violence est généralement prise par plusieurs personnes au sein de la famille ou de la communauté qui ne vit pas nécessairement dans son entièreté en Belgique.



Comment expliquer ce phénomène ?

Nous pouvons définir l'honneur comme la conscience qu'une personne ou une certaine famille est un membre à part entière de la communauté sociale. Cette conscience se base sur le respect dont bénéficie cette personne au sein de l'environnement social. On mesure son honneur à une série de valeurs et de normes de cet environnement.

Ce 'sentiment d'honneur' est étroitement lié au contexte familial et à la notion 'd'honneur familial'. En tant qu'individu, vous représentez votre famille. Votre comportement a une influence directe sur tous les membres de celle-ci.

Dans de nombreuses communautés, il existe de grandes différences entre les codes comportementaux et les rôles sociaux pour les femmes et les hommes. Plus spécifiquement,

nous faisons référence au comportement moral des filles et des femmes. Ces dernières ont une attitude déshonorante

- si elles sortent avec des garçons ou des hommes.
- si elles tombent amoureuses d'une personne qui n'est pas choisie par la famille.
- si elles commettent un adultère ou s'il y a un soupçon d'adultère (même si ce n'est pas avéré).

C'est pour cette raison que les filles et les femmes sont souvent victimes de violence liée à l'honneur.



Attention !

La violence liée à l'honneur touche également les (jeunes) hommes. Ils doivent parfois aussi se satisfaire de la partenaire que leur famille a choisie. Aucun mariage, ne doit être forcé et même si les mariages arrangés peuvent ne pas être problématiques il est important que la pression sociale ne soit pas trop grande. S'ils ont quelqu'un d'autre en vue, s'ils tombent amoureux d'une femme mariée ou fiancée ou d'un homme, ils risquent eux aussi d'être victimes de violence liée à l'honneur. Il est donc possible que les garçons et les hommes ne satisfassent pas pour une raison ou une autre au rôle social qu'on attend d'eux et soient dès lors des victimes potentielles de violence liée à l'honneur. En outre, un garçon contraint par la famille ou le groupe d'utiliser la violence est, dans un certain sens, aussi une victime.

Les femmes jouent également souvent un rôle dans la violence. Elles se chargent en majeure partie de l'éducation des enfants et jouent donc un rôle dans la correction de leur comportement. Elles peuvent réprimer ou maltraiter leurs enfants psychiquement et physiquement. En donnant des instructions aux autres membres de la famille, elles peuvent être à l'origine de la violence liée à l'honneur. Elles sont donc intellectuellement auteures de la violence. Les femmes jouent souvent un grand rôle dans la propagation de rumeurs. La rumeur est un important mécanisme social de transmission des valeurs et des normes, mais elle peut occuper une place trop importante et causer des dommages.

En résumé

- La communauté sociale est un miroir qui détermine si une personne est honorable ou pas.
- L'importance du sentiment d'honneur prédomine surtout dans les cultures où les valeurs de groupe sont centrales.
- Les garçons et les hommes peuvent aussi être victimes, mais les conséquences sont généralement plus graves pour les filles ou les femmes.

Les causes

La violence liée à l'honneur est la conséquence de la :

- **Prévention de la perte d'honneur** : la famille recourt à la violence liée à l'honneur pour éviter qu'un certain membre de la famille ne respecte pas les règles et porte atteinte à l'honneur.
- **Restauration de l'honneur** : la famille voit la violence liée à l'honneur comme la seule solution pour réparer l'honneur.

Plusieurs comportements peuvent être jugés inacceptables et donner lieu à de la violence liée à l'honneur. Ce sont surtout les filles qui doivent s'en tenir à certaines règles. Parfois, elles rencontrent des problèmes pour participer aux activités scolaires hebdomadaires.

De quels comportements parlons-nous concrètement ?

- Règles de la maison : elles doivent rentrer directement après l'école;
- S'occuper trop de son apparence;
- Parler avec ou fréquenter des garçons;
- Vêtement : être trop 'découverte'. Parfois, les filles changent de vêtements à l'école;
- Sorties : si les filles sortent en dehors du domicile, elles sont accompagnées par un frère ou un cousin qui 'veille au grain'.

Témoignage 1 – Nadia, professeure dans l'enseignement secondaire

« Dans notre école, les voiles sont interdits. Cela figure dans le règlement de l'école et c'est clairement communiqué aux parents. De nombreuses filles enlèvent leur voile à l'entrée de l'école. Il y a quelques semaines, nous avons organisé une excursion. Par hasard, c'était dans le quartier où l'une des filles habite. Elle ne voulait absolument pas participer parce que les voisins allaient la voir sans voile et elle affirmait qu'elle recevrait ensuite des coups à la maison. »





Relations et choix du partenaire

Souvent, entamer une relation avec une personne qui n'est pas choisie ou approuvée par la famille n'est pas accepté. Il est important que les filles restent vierges jusqu'à leur mariage. En d'autres termes, les relations sexuelles avant le mariage sont inacceptables. Même si la virginité est entachée par une agression ou un viol, les filles risquent des sanctions de la famille.

Tant pour les filles que pour les garçons, cela peut créer des tensions s'ils refusent de se marier avec le partenaire choisi par les parents ou s'ils affichent leur homosexualité.

Témoignage 2 – Selim, 28 ans

« Je viens de Tunisie. Je suis venu en Belgique parce que je suis homosexuel et que je devais constamment le cacher. En Belgique, je suis tombé amoureux d'un homme et il y a six mois, nous nous sommes mariés. Nous nous sommes mariés dans la stricte intimité, avec quelques amis et la famille de mon ami. Ma famille était absente ! Pendant le mariage, nous avons fait deux sortes de photos : les 'vraies' photos de mariage avec mon homme et les 'fausses' photos avec une amie. Nous avons envoyé ces 'fausses' photos à ma famille. En Tunisie, tout le monde pense que je suis marié à mon amie. Lorsque mes parents viennent en visite (environ une fois par an), nous effaçons toutes traces de mon homme, mon amie vient loger chez nous et nous jouons le rôle d'un couple marié. Si je ne faisais pas ça, je ferai honte à ma famille. Personne dans le village d'où je viens ne voudra leur parler et avoir des contacts avec moi. Heureusement, j'ai une chouette amie! »

La perte de l'honneur a des conséquences négatives pour tous les membres de la famille. Ces conséquences se manifestent dans différents aspects de la vie :

- Sur le plan émotionnel et social : les amis ne viennent plus en visite, on n'est plus le bienvenu dans la vie publique, des rumeurs circulent, les fiançailles sont rompues, d'autres membres de la famille ne trouvent plus de partenaire de mariage, ...
- Sur le plan financier et économique : les membres de la famille qui tiennent un commerce peuvent perdre des revenus, emprunter de l'argent n'est plus possible, la dot devient plus importante, ...

Toute la famille peut être entièrement isolée, être 'socialement morte'. Cette situation peut s'étendre jusqu'aux membres de la famille qui vivent à l'étranger. Vivre dans ces circonstances est quasi impossible, ce qui explique que les membres de la famille se sentent obligés de recourir à la violence pour participer à nouveau à la vie sociale.

En résumé

- La perte de l'honneur ou la prévention de la perte de l'honneur peuvent être à l'origine de la violence liée à l'honneur.
- Les activités scolaires hebdomadaires peuvent suffire pour répandre une rumeur et mettre en danger des filles (ou des garçons).





Les formes

Il existe différentes formes de violence liée à l'honneur. Il est essentiel de prévenir autant que possible la violence liée à l'honneur ou de la détecter et d'y faire face à temps, avant que les choses ne dégénèrent.

La forme la plus extrême de violence liée à l'honneur est le crime d'honneur : la victime est assassinée ou poussée au suicide. C'est une forme exceptionnelle de violence liée à l'honneur, mais elle apparaît également en Belgique. Songeons à Sadia Sheikh, jeune fille pakistanaise assassinée le 22 octobre 2007 par son frère à Lodelinsart parce qu'elle ne voulait pas se marier avec le garçon choisi par sa famille.

Généralement, il est question de formes légères de pression ou de violence pour protéger ou réparer l'honneur, à savoir :

- Le contrôle : Les jeunes (surtout les filles) sont constamment contrôlés. Les frères et cousins sont toujours à proximité et surveillent attentivement que les filles ne font rien d'inadmissible (voir causes).
- Empêcher l'égalité des chances : Les filles sont freinées dans leur développement afin de mieux les surveiller. Parfois, elles doivent rester enfermées à la maison. On les dépose à l'école et on vient les rechercher. Elles doivent passer le reste du temps dans leur chambre. Les activités extrascolaires telles que les

Témoignage 3 – Sarah, 16 ans

« Chaque soir, quand je rentre, je dois donner mon gsm à mon grand frère qui contrôle tous les messages que j'ai reçus ou envoyés. »

sorties entre amies, le shopping ou le sport sont totalement exclues. Elles n'ont pas toujours l'occasion de poursuivre leurs études.

- La maltraitance physique, par exemple les coups, les coups de pied, arracher les cheveux ou frapper contre le mur.
- Le renvoi des jeunes dans le pays d'origine et/ou les marier.
- La maltraitance psychique :
 - Des menaces: 'Si tu fais cela, tu devras arrêter l'école, tu ne pourras plus sortir, nous allons te frapper, ...'
 - Diverses insultes: 'Tu fais honte à ta famille!' ou 'Tu es une pute!' ou 'Tu ne vauds rien!' Ces insultes peuvent aller très loin, jusqu'à des propos extrêmes comme : 'J'aurais aimé que tu ne voies jamais le jour!' ou 'A nos yeux, tu es morte'.
 - La famille peut effectivement 'faire comme si' la personne en question était morte ou n'avait jamais existé. Nous appelons cela la 'mort sociale'.

Point d'attention majeur :

Le traumatisme ou l'impact de la mort sociale ne doit pas être sous-estimée. Tout le monde a besoin d'un environnement, d'une famille ou d'un nid chaud où on se sent en sécurité et protégé. Si tout cela disparaît, notamment quand on a grandi dans une relation de dépendance, on se sent complètement perdu, seul et brisé. Tenez compte du fait que les victimes veulent malgré tout rester en contact avec leur famille même si leur sécurité est menacée.



Témoignage 4 – Simran, 22 ans

« Un jour, quand j'avais 14 ans, je suis restée trop longtemps sous la douche selon mon père. Il m'attendait à la porte et quand je suis sortie, il m'a crié ces mots : « J'ai toujours eu peur de ça mais maintenant j'en suis sûr : tu es une pute ! » Ces mots m'ont profondément blessée, j'ai pleuré pendant presque une semaine sans arrêt. »

Que pouvez-vous faire ?

Faire face à la violence liée à l'honneur est, et reste, difficile. Un important facteur de succès consiste à travailler au cas par cas. Tout comme pour toute forme d'assistance, il n'existe pas de procédure générale applicable à chaque situation.

Si vous êtes confrontés à de la violence liée à l'honneur, tenez compte des éléments suivants :

- Cherchez une assistance spécialisée si vous soupçonnez qu'il est question de violence liée à l'honneur.
- Contactez la police en cas de danger imminent.
- Gardez en tête la combinaison du contexte culturel, du contexte spécifique de la famille et d'autres expériences et caractéristiques de l'individu.
- Adaptez votre langage. Certains termes (surtout en ce qui concerne la sexualité) sont entourés d'un grand tabou.
- Tentez surtout d'avoir un contact avec les victimes elles-mêmes. Écoutez bien leur histoire sans juger. Enregistrez l'information, établissez un schéma des liens familiaux et gardez contact avec la victime (potentielle).
- Parfois, les jeunes sous-estiment les risques qu'ils courent. Aidez-les à visualiser ce risque.
- Demandez à la victime si elle a une personne de confiance qui peut l'aider dans cette situation.

Témoignage 5 – Leyla, 18 ans

« J'ai un ami depuis un an. Je l'aime et cela se passe bien entre nous. Je sais que mon père ne l'acceptera jamais car il est plus âgé que moi et vient du même village. Mon père refuse absolument cela. Je n'ose pas lui dire. Il y a deux mois, je l'ai dit à ma mère. Elle n'approuve pas et maintenant elle me fait du chantage. Elle dit que je ne peux plus le voir, ou elle le dira à mon père. Je pense que je dois choisir entre mes parents et mon ami. Si je choisis mon ami, je suis certaine que je ne pourrai plus jamais revoir mes parents. »



Que ne devez-vous surtout pas faire?

Si vous soupçonnez de la violence liée à l'honneur, vous devez entreprendre une action. La violence liée à l'honneur requiert toutefois une approche différente des autres formes de violence familiale. Une approche erronée peut mettre (davantage) la victime en danger. Faites donc attention aux aspects suivants :

- Ne tentez pas de tout résoudre par vous-même.
- Faites attention quand vous impliquez des membres de la famille, même comme interprète ou traducteur. En effet, vous ne savez jamais d'où vient la violence liée à l'honneur.
- N'imposez jamais vos valeurs ou vos normes. Les intéressés auront le sentiment que vous ne les comprenez pas, ou que vous les jugez et perdront toute confiance en vous.
- Ne cherchez pas le contact avec la victime de manière trop flagrante. Veillez à ce que vos actions ne portent pas elles-mêmes atteinte à l'honneur.
- N'agissez pas de manière trop cloisonnée et faites attention aux préjugés. Toute forme de violence familiale chez les groupes minoritaires n'est pas de la violence liée à l'honneur! Ecoutez attentivement le récit de la victime et faites bien la distinction.

Les parents

On a peut-être l'impression que les parents qui commettent la violence liée à l'honneur accordent peu d'attention aux aspirations et chances de développement de leurs enfants. Pourtant, rien n'est moins vrai. Vous devez être conscient que le maintien de l'honneur familial peut être d'une grande importance pour eux. Non seulement leur position au sein de la communauté en dépend, mais aussi les chances de mariage et de réussite socio-économique de leurs (autres) enfants.

Les parents qui veulent le meilleur pour leurs enfants voudront dialoguer ! Certains conflits peuvent donc être résolus par la médiation.

Témoignage 6 – Michel, directeur d'école dans l'enseignement secondaire

« Un jour, à l'école, nous avons reçu un coup de fil des parents d'une jeune fille. Elle avait fugué de la maison et les parents étaient morts d'inquiétude. Lorsque la fille s'est présentée à l'école, nous avons immédiatement appelé les parents. Une demi-heure plus tard, la mère de la fille était à l'école. Elle était folle de rage. Elle a fait irruption dans la classe et elle a tiré sa fille hors de la classe par les cheveux. Elle a agi avec tellement de violence que plusieurs touffes de cheveux ont été arrachées. Nous avons dû intervenir et prévenir la police. La fille a finalement été placée. Depuis lors, nous réfléchissons à deux fois avant de prévenir les parents, même s'il s'agit de choses anodines. »

Points spécifiques pour votre secteur

Différents secteurs peuvent être confrontés à diverses formes de violence liée à l'honneur. Vous trouverez ci-après quelques points d'attention spécifiques par secteur.

Les écoles jouent un rôle important dans la détection précoce de la violence liée à l'honneur. D'une part, les enseignants peuvent reconnaître des signaux pouvant présager la présence de violence liée à l'honneur. Ils construisent souvent une relation de confiance avec les élèves. Pour ces élèves, l'école est parfois le seul endroit où ils peuvent trouver de l'aide. Vous devez donc être prudents quand vous informez les parents.

D'autre part, l'environnement scolaire est idéal pour faire de la prévention parmi les jeunes, par exemple par le biais de valises pédagogiques sur les relations ou le choix du partenaire.

Les assistants sociaux doivent garder à l'esprit les points d'attention suivants :

- Vérifiez qui (au sein de l'équipe) est la meilleure personne de contact dans une situation déterminée. Le père de la victime préférera s'entretenir avec un homme qui dégage de l'autorité. Une victime féminine voudra peut-être raconter son histoire à une femme, qu'elle soit ou non de sa communauté.

- Réfléchissez de manière critique s'il est judicieux d'impliquer la famille ou les parents d'une personne dans l'affaire.
- Informez les victimes sur leurs droits. Soutenez-les et aidez-les à accroître leur assertivité et résistance morale.
- Offrez un soutien aux parents dans l'éducation de leurs enfants ou apprenez-leur à faire face à la pression de la société ou aux (autres) normes et valeurs qui y règnent.
- Travaillez sur une vision à long terme. Les affaires liées à l'honneur peuvent potentiellement être 'sans fin' et la menace de la violence peut toujours resurgir. Vous devez accorder suffisamment d'attention au suivi, même si les personnes ont quitté depuis longtemps la prise en charge ou l'accompagnement.
- Agissez avec compréhension et connaissance des choses (comme signalé plus tôt) pour prévenir une escalade de la violence liée à l'honneur et trouver une solution à temps.

Le personnel médical peut également jouer un rôle. Lors de demandes de reconstruction de l'hymen, il peut informer la fille et proposer des alternatives. Dans le cas de mineures, le personnel médical peut demander l'avis au centre de médecins de confiance ou auprès de services spécifiques.

Où pouvez-vous vous adresser ?

Police : En cas de situations urgentes, vous pouvez vous adresser jour et nuit à la police en formant le numéro 101

Pour un avis complémentaire :

La Voix des Femmes

Tél. : 02/218 77 87

Mail : lvdf@lavoixdesfemmes.org

Pour un avis complémentaire sur les mariages forcés ou arrangés :

Mariage & Migration

Tél. : 02/241 91 45

Mail : info@mariagemigration.org

Site web : <http://www.mariagemigration.org>

La recherche

Si vous voulez obtenir plus d'infos sur la 'violence liée à l'honneur' et que vous souhaitez approfondir le sujet, surfez sur :

- <http://igvm-iefh.belgium.be/fr/publications>
- <http://besafe.be/VLH>

Via ce lien, la recherche sur ce thème est disponible gratuitement.

**Editeur responsable :**

Institut pour l'égalité des femmes et des hommes

Michel Pasteel, Directeur

Numéro de dépôt légal : D/2013/10.043/07

Cette brochure est disponible chez :

Institut pour l'égalité des femmes et des hommes

Rue Ernest Blerot 1, 1070 Bruxelles

Tél : 02/233 42 65

En ligne : <http://igvm-iefh.belgium.be/fr/publications>

SPF Intérieur – Direction générale Sécurité et Prévention

Boulevard de Waterloo 76, 1000 Bruxelles

Tél. : 02/557 35 20

En ligne : <http://besafe.be>

Deze brochure is ook verkrijgbaar in het Nederlands bij:

Instituut voor de gelijkheid van vrouwen en mannen

Tel.: 02/233 41 75

Online: <http://igvm-iefh.belgium.be/nl/publicaties>

FOD Binnenlandse Zaken – Algemene Directie Veiligheid en Preventie

Tel.: 02/557 35 20

Online: <http://besafe.be>

Beweging tegen Geweld – vzw Zijn

Middaglinstraat 10, 1210 Brussel

Tel.: 02/229 38 70

Online: <http://www.vzwzijn.be>

Les textes et les images ont été remis par

Beweging tegen Geweld – vzw Zijn